

Moisson 2024 le spectre de 2016 en perspective ! Mobilisation d'urgence.

La chambre d'Agriculture a réuni l'ensemble des organisations professionnelles agricoles Coopératives, négoce, banques, MSA, centres de gestions, assurances, FNSEA28 et JA28 pour établir un bilan étayé de la moisson 2024 et produire un plan d'urgence face à une récolte qui s'annonce particulièrement médiocre. Elle se conjugue avec des prix inférieurs aux coûts de revient.

Au niveau départemental, le préfet d'Eure-et-Loir et ses services DDFIP, DDT sont alertés et pleinement saisis depuis huit jours.

Nous avons dès à présent formulé des mesures de soutien, sans attendre les dispositions nationales.

En coopération les OPA sont dès à présent à l'écoute des agriculteurs pour accompagner les situations d'urgences.

ERIC THIROUIN, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'EURE-ET-LOIR

CHAMBRINFO28



EURE-ET-LOIR.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR

> MAÏS

Augmentez vos marges, préservez votre rendement et gérez sereinement la fin de l'été !

Avec le conseil IRRISTOP de la chambre d'Agriculture, plus de stress de savoir quand arrêter l'irrigation de votre maïs sans pénaliser son rendement, vous prélevez dix épis dans votre parcelle et les conseillers s'occupent du reste !

Fort de son expertise depuis plus de 20 ans, le conseil IRRISTOP vous permet de déterminer avec précision le stade de votre maïs afin de repérer au mieux le stade 45% d'humidité du grain, stade auquel les apports d'eau d'irrigation ne sont plus valorisés en rendement par la plante.

Dans un contexte où les problèmes autour de la ressource en eau et les coûts liés à l'irrigation (électricité,



cout du m³) ne cessent de progresser, savoir précisément quand arrêter l'irrigation et quelle quantité d'eau restante à apporter devient de plus en plus cruciale.

Bien plus qu'une seule observation visuelle, les conseillers de la

chambre d'Agriculture viennent chez vous récupérer vos épis avant de les sécher et d'estimer précisément l'état d'humidité des grains. En fonction de votre sol et de vos pratiques culturales, ils estiment avec précision la date à laquelle le

grain atteindra 45% d'humidité et combien de mm d'eau sont encore nécessaires pour que votre maïs finisse son cycle en maximisant son rendement. Alors n'attendez plus et profitez du service IRRISTOP pour un coût dérisoire par rapport à l'économie réalisée.

Inscrivez grâce au formulaire en ligne <https://eure-et-loir.chambres-agriculture.fr/1> ou en nous contactant.

En savoir plus sur <https://urlr.me/B4vQT>

CONTACTS :

Rémi Pélissier et Maelys Cadel
Tél. 02.37.24.45.79

> GROUPES INNOVANTS

Voyage d'étude en Bourgogne pour les agriculteurs des groupes innovants d'Eure-et-Loir

La chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir a organisé un voyage thématique en Bourgogne les 11, 12 et 13 juin 2024. Douze agriculteurs issus des groupes innovants Vie Ton Sol, Evolu'Thym et DEPHY ont participé à ce séjour.

Les objectifs étaient multiples : visiter des essais de longue durée sur la thématique de la réduction des intrants, rencontrer différents acteurs de l'innovation agricole, échanger sur les pratiques et les leviers agronomiques pour la gestion de l'enherbement en particulier. La découverte du terroir dijonnais a permis de renforcer la cohésion des groupes dans une ambiance conviviale.

Le programme des trois jours était bien chargé ! Pour commencer les agriculteurs ont pu assister à un tour de plaine avec le GIEE Magellan à Chatillon en Bazois (Nièvre) dans une exploitation de polyculture - élevage où le non-labour est pratiqué depuis plus de vingt ans. Plusieurs profils de sol ont été ouverts et commentés par l'animateur du GIEE, Michaël Geloën.



Le groupe a ensuite rencontré, à Flagey-Echezeaux (Côte d'Or), un agriculteur céréalier engagé dans le groupe DEPHY Ferme Grandes Cultures de Côte d'Or. Ce dernier parvient à diminuer ses IFT en diversifiant sa rotation et en combinant plusieurs autres leviers (désherbage mécanique, tolérance variétale...). À cette occasion une présentation de la filière moutarde condimentaire a été faite.

Le voyage s'est poursuivi avec la visite d'une plateforme expérimentale mise en place en 2011, sur 25 ha, par l'union de coopératives Alliance BFC. Cinq thématiques sont travaillées sur la plateforme : la rotation, la gestion des adventices, l'agriculture de conservation

des sols, la fertilité des sols (avec les couverts, les biostimulants, l'utilisation de fumiers ou de digestats) et l'agriculture biologique. Le voyage s'est clôturé par une journée portes ouvertes

Témoignage de Marie-Laure, membre d'un groupe 30 000 :

« Merci à l'équipe Chambre pour l'organisation, on a passé un séjour dynamique et qui a brosse plusieurs thématiques toujours très intéressantes. Ça fait du bien ce genre de séjour, explorer des nouvelles techniques ou se conforter dans ses choix, se retrouver avec les collègues agriculteurs, et même de groupes différents qu'on n'a pas forcément l'habitude de rencontrer, tout ça dans une ambiance joyeuse. »

de l'INRAE sur le domaine d'Epoisses, qui accueille depuis six ans la plateforme CA-SYS. Les 125 ha de la plateforme sont dédiés à des expérimentations en agroécologie. Les échanges avec les chercheurs et techniciens d'expérimentation ont pu se faire dans les parcelles autour de cinq ateliers sur les thèmes des systèmes en semis direct, des systèmes avec travail du sol, de la biodiversité et des régulations biologiques, du matériel agricole et de la diversification des cultures. Après ces trois jours riches d'expériences, les participants ont fait part de leur envie de renouveler l'expérience.

Pas besoin de faire partie d'un groupe innovant pour partir en voyage d'étude, renseignez-vous auprès de votre conseiller de groupe pour y réfléchir.

En savoir plus sur <https://urlr.me/ymB32>.

CONTACTS :

Emmanuelle LHERBETTE, Laëtitia LE MANACH, Léa SGRO et Sébastien SALLÉ

> BRÈVES

ON L'A FAIT

BILAN DE MANDAT 2019-2024

VIDÉOS,
INTERVIEW,
ACTUALITÉS...

Les supports du bilan de mandat sont à retrouver sur

<https://bit.ly/BM1924>



Dérogations PAC : qu'en est-il pour 2025 ?

Alors que la moisson a débuté, l'heure est venue de préparer son assolement pour la prochaine campagne.

PAC 2025 : Jachère obligatoire ou pas ?

Non, comme annoncé fin avril 2024, les jachères ne seront pas obligatoires au titre de la BCAA 8. La dérogation sur le pourcentage de surfaces minimales d'infrastructures agroécologiques (jachères, bordures, haies...) est applicable jusqu'en 2027 !

Néanmoins, n'oubliez pas que cette dérogation n'est pas applicable sur l'Ecorégime.

Retrouvez nos questions/réponses sur la PAC 2025 et les dates réglementaires importantes sur <https://bit.ly/3LCmnc6>

CONTACT :

Carine Hardy, Tél. 02.37.53.44.38
c.hardy@eure-et-loir.chambagri.fr



PENDANT LA MOISSON



RÉAGIR EN CAS DE DÉBUT D'INCENDIE

